



Note d'information aux parents d'élèves de 6^{ème} **Séjour d'intégration 2017**

1 Informations relatives à l'organisation :

Cette année le séjour d'intégration des classes de 6^{ème} se déroulera du lundi 11 au vendredi 15 septembre 2017 sous forme d'une randonnée pédestre de 2 jours avec nuitée au refuge de La Gittaz (1600m d'altitude) dans le Beaufortain.

Les 4 classes de 6^{ème} partent chacune à leur tour :

- 6^{ème} THIERS : départ le lundi 11 retour le mardi 12 septembre.
- 6^{ème} DE GAULLE : départ le mardi 12 retour le mercredi 13 septembre (pas de transport scolaire au retour à Yenne).
- 6^{ème} AURIOL : départ le mercredi 13 retour le jeudi 14 septembre.
- 6^{ème} BONAPARTE : départ le jeudi 14 retour le vendredi 15 septembre (pas d'**E.P.S** le mercredi 13 : absence professeur)

Chaque classe est encadrée par son professeur principal ou un professeur de la classe, son professeur d'E.P.S et un accompagnateur en montagne diplômé d'Etat.

Le départ s'effectuera à 8h30 devant le collège de Yenne pour un retour à 16h45.

2 Informations relatives à la tenue : rappel

1) Pour la randonnée :

- un sac à dos confortable et suffisamment grand (mais pas trop !) avec une étiquette portant le nom et le prénom de l'élève.
- un sac à viande (drap cousu ou housse de couette), une petite serviette éponge, nécessaire de toilette (brosse à dent, dentifrice, savon ou gel de douche, peigne), tenue de nuit, un morceau d'élastoplaste pour éviter les ampoules aux pieds
- une tenue complète de rechange pour le soir ainsi qu'un pull chaud ou une polaire, un bonnet et un coupe-vent imperméable (style K-Way).
- le pique-nique du premier jour, une gourde remplie d'eau de 1 litre minimum, des barres de céréales et des fruits secs.

2) Tenue de départ pour tous :

- pantalon et short, tee-shirt en coton à manches (pas de débardeur), sweat-shirt ou pull, chaussettes, une bonne paire de chaussures à lacets, casquette, lunettes de soleil, crème de protection solaire.

Quelques recommandations complémentaires ...

- Ne pas apporter d'objets de valeur, de téléphone portable, de console de jeu ...
- L'argent de poche n'est pas utile.
- Les élèves qui suivent un traitement doivent le signaler avant le départ et apporter leurs médicaments ainsi qu'une copie de l'ordonnance à l'infirmière du collège.
- De même, si votre enfant est malade en bus, il existe des traitements. Merci de le lui faire prendre et de demander à votre enfant de nous en informer afin de le placer à l'avant du car.

3 Informations relatives à l'alimentation :

L'altitude et la pratique physique augmente les besoins énergétiques, il est prudent d'anticiper : le matin du départ, prendre un **petit déjeuner consistant** est indispensable.

4 Informations relatives au temps :

En cas de neige et/ou de mauvais temps, le séjour sera reporté la semaine suivante selon la même organisation.

5 Information relatives au comportement :

Nous vous rappelons que le règlement intérieur du collège s'applique également dans le bus et tout au long du séjour.

Les sanctions seront aggravées en cas de manquement aux règles de sécurité qu'il est impératif de respecter.

Les personnes accompagnatrices et d'accueil ont droit à la même considération de la part des élèves que les membres du personnel du collège : écoute, respect, politesse ...